

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021

à 20 heures 30

à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil

Séance non soumise à présentation du pass sanitaire

Pour des raisons sanitaires, le public est autorisé, à hauteur de 12 personnes.

Port du masque obligatoire

avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 24 juin 2021

SERVICE FINANCES

- 1- Mesure de soutien aux entreprises – API Restauration

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 2- Convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation prévues à l'article R. 511-13 du code de l'éducation
- 3- Convention relative à la mise en œuvre de la procédure du rappel à l'ordre par le Maire

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 4- Créations de postes

SERVICES TECHNIQUES

- 5- Transfert au Sigeif de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

SERVICE CULTUREL

- 6- Demande de subvention auprès de la DRAC Île-de-France dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLEA)
- 7- Autorisation de désherbage et de dons des collections de la médiathèque

PÔLE FAMILLE

- 8- Convention précisant les modalités de remboursement des frais relatifs à la fréquentation de la restauration municipale, des classes environnement et des

- activités périscolaires pour les enfants bénéficiant d'une dérogation scolaire –
Années scolaire 2021/2022 à 2023/2024
- 9- Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques –
Actualisation des tarifs pour les frais de scolarité facturés entre communes –
Années scolaires 2021/2022 à 2023/2024

DÉCISIONS DU MAIRE